

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**MANDAT AU CDG74 – APPEL D’OFFRES PREVOYANCE ET
ASSURANCE STATUTAIRE DU PERSONNEL**

Session ordinaire — 18 mai 2026

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de séance

18 mai 2026

Lieu de séance

Salle d'animation rurale — Chef-Lieu

Membres en exercice

29

Secrétaire de séance

Roger DALLEVET

Type de séance

Session ordinaire

Date de convocation

12 mai 2026

Quorum requis

15

Président de séance

Jérôme CHAMOSSET

MEMBRES PRESENTS, ABSENTS, EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR

Prénom, NOM	Qualité	Présent	Absent	Pouvoir donné à
Jérôme CHAMOSSET	Maire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Isabelle PACHECO	1 ^{ère} adjointe	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Roger DALLEVET	2 ^{ème} adjoint	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Nathalie DAVIET	3 ^{ème} adjointe	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Michaël DI VORA	4 ^{ème} adjoint	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Isabelle RAVIER	5 ^{ème} adjointe	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Isabelle PACHECO
Gérard FLUTTAZ	6 ^{ème} adjoint	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Séverine CARTIER	7 ^{ème} adjointe	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Fabien MONTAGNON	8 ^{ème} adjoint	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Jean-Claude PERCEVAL	Conseiller municipal	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Richard GOLAZ	Conseiller municipal	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Alain GIMENEZ	Conseiller municipal	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Serge BORTOLUZZI	Conseiller municipal	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Éric DHOTE	Conseiller municipal	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Maryline RENONCOURT NANTUA	Conseiller municipal	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

République Française
Département de la Haute-Savoie



MAIRIE DE
SILLINGY
Haute-Savoie (74)

DÉLIBÉRATION

DEL_2026-058
Séance du 18 mai 2026
Extrait conforme



Alexandra BARAT	Conseiller municipal	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sylvain DIJOURD	Conseiller municipal	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Gaëlle POIRIER	Conseiller municipal	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Aurélie JARNIAT FILLIGER	Conseiller municipal	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Elodie HERNANDEZ	Conseiller municipal	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Justine DULCIS	Conseiller municipal	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Florian BOCQUET	Conseiller municipal	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Clémentine METRAL-SUZANNE	Conseiller municipal	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Luc DUBOIS	Conseiller municipal	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Fabienne THOMAS	Conseiller municipal	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Pierre AGERON	Conseiller municipal	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
François-Éric CARBONNEL	Conseiller municipal	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Carole BERNIGAUD	Conseiller municipal	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Fabienne THOMAS
Karine FALCONNAT	Conseiller municipal	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

PRÉAMBULE

L'an deux mille vingt-six, le **18 mai**, le Conseil Municipal de **SILLINGY**, dûment convoqué le 12 mai s'est réuni en session ordinaire à la Salle d'animation rurale — Chef-Lieu, sous la présidence de **M. Jérôme CHAMOSSET**.

VISAS JURIDIQUES

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L.452-1 et suivants relatifs aux centres de gestion de la fonction publique territoriale, et ses dispositions relatives à la protection sociale complémentaire des agents publics territoriaux ;

Vu l'ordonnance n° 2021-175 du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents ;

Vu le décret n° 2022-581 du 20 avril 2022 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à leur financement ;

Vu le décret n° 86-552 du 14 mars 1986 relatif aux contrats d'assurances souscrits par les centres de gestion pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux ;

Vu la proposition du CDG74 relative au renouvellement du contrat groupe risques statutaires et à la mise en concurrence d'une convention de participation prévoyance à effet du 1er janvier 2027.

Vu le code général de la fonction publique (CGFP),

Vu les décrets et arrêtés applicables non encore codifiés au CGFP ;

CONSIDÉRANTS

Considérant que le CDG74 souhaite s'engager dans une procédure d'appel d'offres aux fins de proposer à ses collectivités adhérentes, dont la commune de Sillingy, des contrats pertinents couvrant les risques suivants :

1/ Pour le contrat groupe risques statutaires :

Agents affiliés CNRACL :

- Décès,
- Congé pour invalidité temporaire imputable au service,
- Maladie ordinaire
- Temps partiel pour raison thérapeutique avec ou sans lien avec un arrêt préalable,
- Longue maladie et maladie de longue durée,
- Maternité, paternité et accueil de l'enfant,
- Mise en disponibilité d'office,
- Infirmité de guerre,
- Allocation d'invalidité temporaire ;

Agents affiliés IRCANTEC :

- Congé pour invalidité imputable au service,
- Maladie ordinaire,
- Grave maladie,
- Maternité, paternité et accueil de l'enfant ;

Ces contrats devront également présenter les caractéristiques suivantes :

- Durée du contrat : 4 ans, à effet au 1er janvier 2027,
- Régime du contrat : capitalisation ;

2/ Pour la convention de participation prévoyance :

Tous agents :

- Incapacité,
- Invalidité,
- Décès,
- Minoration de retraite,
- Rente éducation ;

Cette convention devra également présenter les caractéristiques suivantes :

- Durée de la convention : 6 ans, à effet au 1er janvier 2027,
- Régime du contrat : capitalisation.

Considérant que la collectivité restera libre d'adhérer en fin d'année 2026, ou non, aux contrats négociés en vertu du présent mandat. En cas d'accord, une convention spécifique avec le CDG74 sera à signer, adossée à une délibération à prendre après avis du CST compétent.

République Française
Département de la Haute-Savoie

MAIRIE DE
SILLINGY
Haute-Savoie (74)

DÉLIBÉRATION

DEL_2026-058
Séance du 18 mai 2026
Extrait conforme



DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL

Type de scrutin
Public

Nombre de votants
29

Majorité absolue
15

POUR
29

CONTRE
0

ABSTENTION(S)
0

**NE PARTICIPE
PAS AU VOTE**
0

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

Article 1 – Donne mandat au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Savoie (CDG74) pour lancer une procédure de marché public, en vue, le cas échéant, de négocier et de souscrire pour son compte des contrats d'assurances auprès d'une entreprise d'assurance agréée portant sur les risques statutaires et prévoyance,

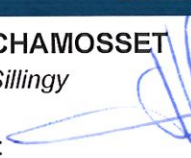
Article 2 – Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant dûment habilité, à signer tout document strictement nécessaire à l'exécution du présent mandat de consultation, à l'exclusion de tout acte emportant adhésion définitive aux contrats ou conventions précités, laquelle devra être soumise à une nouvelle délibération du conseil municipal.

Délibéré en séance publique, à SILLINGY, le 18 mai 2026

Certifié conforme par :

LE MAIRE


Jérôme CHAMOSSET
Maire de Sillingy

Signature : 
Date : 26 / 05 / 2026



LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Roger DALLEVET
Secrétaire de séance

Signature : 
Date : 25 / 05 / 2026



MENTIONS RÉGLEMENTAIRES DE TRANSMISSION ET DE PUBLICITÉ

Transmise en Préfecture le :
___ / ___ / 2026

Délai de recours jusqu'au :
___ / ___ / 2026 (délai légal de 2 mois)

Publiée sur le site internet le :
___ / ___ / 2026

Agent responsable du suivi :
Aurélia PREVOST — Direction Générale